Vœu sur les leçons du Covid-19 : fonctionnement du ministère, organisation de l'enseignement et des examens, avenir des concours

L'Assemblée générale de la Société des agrégés, bien consciente du caractère exceptionnel de la situation, considère cependant qu'un bilan instructif de la crise peut être dressé. En effet, cette crise a mis en relief les difficultés et les lacunes existant au sein de l'Éducation nationale.

Fonctionnement du ministère

1. L'hygiène, la santé des élèves, des étudiants et des personnels

La crise a révélé au grand public l'état anormal des installations sanitaires dans les établissements scolaires comme universitaires ainsi que le manque des produits d'hygiène élémentaires. Plusieurs rapports se sont succédé sans que des mesures de grande envergure soient prises. Il est temps que les différents acteurs institutionnels s'accordent pour financer les mesures nécessaires à une bonne hygiène dans ces établissements.

2. Les relations entre le ministère et les personnels

À de nombreuses reprises, les professeurs ont appris par les médias les mesures retenues par le ministère. Parfois, plusieurs versions contradictoires ont circulé sur les réseaux sociaux, accroissant les inquiétudes des professeurs et des candidats aux concours. Il convient que le ministère revoie sa politique de communication afin que les personnels soient toujours les premiers informés des mesures qui les touchent.

Organisation de l'enseignement et des examens

1. Équipement

Pour donner à leurs élèves un enseignement et des instructions à distance, les professeurs ont dû utiliser leur propre matériel, certains ayant eu besoin de s'équiper spécifiquement pour assurer des cours en ligne. Le financement des outils informatiques dont les professeurs ont besoin devrait être prévu.

2. Moyens de diffusion

Les professeurs ont été confrontés à des difficultés de connexion sur les interfaces du ministère. D'autres ont vu leur classe numérique envahie par des intrus. D'autres, enfin, ont été pris à partie sur les réseaux sociaux (insultes, copies d'écran...). Le ministère ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les outils matériels et juridiques dont les professeurs doivent être dotés à l'avenir.

3. Participation des médias, label « nation apprenante »

La crise a permis aux acteurs institutionnels publics comme la chaîne de télévision France 4, les musées nationaux ou encore la Comédie française, de s'investir aux côtés des professeurs et d'apporter compléments ou illustrations aux cours dispensés par ces derniers. Des leçons pourraient être tirées de cette expérience, en concertation avec les professeurs des diverses disciplines.

Avenir des concours

Il était difficile de trouver des mesures qui, à la fois, préservent l'égalité parfaite des candidats, tiennent compte des conditions sanitaires et garantissent le niveau des concours. L'Assemblée rappelle son attachement indéfectible à l'organisation de concours nationaux, contenant des écrits et des oraux permettant d'évaluer de manière objective les candidats, en fonction de leur maîtrise de la discipline, et de sélectionner les meilleurs d'entre eux.